

STAGE DANSE MODERNE et « DANCE ACTOR STUDIO » Dimanche 11 Mars

STAGE DANSE MODERNE et « DANCE ACTOR STUDIO » Dimanche 11 Mars
PAGE N°1 à remplir recto-verso et à nous retourner dûment complétée
Adresse : TERPSICHORE 26 rue Auguste Peyré 64400 OLORON

Attention, un bulletin d'inscription et un chèque par personne

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Téléphone :
E-mail :

Je soussigné(e)

Nom :
Prénom :
*déclare avoir pris connaissance du règlement du stage et en approuver les textes,

Décharge pour les mineurs

*le cas échéant autorise mon enfant,

Nom :
Prénom :

à participer au stage de danse de Terpsichore Dimanche 11 Mars 2018.

Fait à :
Le :

Signatures précédées de la mention « Lu et approuvé »

Des parents ou tuteurs (pour les stagiaires mineurs) :

Du stagiaire :

IMPORTANT

Toute inscription (Page 1 et 2) non accompagnée du règlement ne sera pas prise en compte !

STAGE DANSE MODERNE et « DANCE ACTOR STUDIO » Dimanche 11 Mars

PAGE N°2 à remplir recto-verso et à nous retourner dûment complétée

Adresse : TERPSICHORE 26 rue Auguste Peyré 64400 OLORON

Tableau à cocher

Adhésion	<input type="checkbox"/> 12 € <input type="checkbox"/> carte déjà achetée Validité année scolaire 2017/18 : carte obligatoire pour les non adhérents
Tarifs	A l'unité : 15€ (cours inter/avancé d'1h30) et 20€ (cours enfants de 2h) Nombre de cours choisis : <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2
Cours	<input type="checkbox"/> 11h30 - 13h Danse Moderne (niveau Intermédiaire, à partir de 12 ans) <input type="checkbox"/> 13h30 - 15h Danse Moderne (niveau Avancé, plusieurs années de pratique) <input type="checkbox"/> 15h30 - 17h30 « Dance Actor Studio » (niveau Enfants, de 8 à 11 ans)
Total	Je joins un paiement de € : <input type="checkbox"/> par chèque (libellé à l'ordre de «TERPSICHORE») : <u>un par personne</u> ! <input type="checkbox"/> en espèces (montant exact, ne pas laisser dans nos boîtes aux lettres)

Les cours auront lieu à la salle de danse du Château Ribère, 64 rue d'Aspe à Oloron Sainte-Marie.

Michael CASSAN est le professeur invité en Danse Moderne.

Effectuant son voyage le jour-même depuis Paris, il est possible que du retard soit pris, en fonction du trafic aérien. Tenez-vous informés de l'actualité des horaires du stage sur les réseaux sociaux.

Cynthia SAINT-MARC donnera un atelier de 2h pour les enfants (de 8 à 11 ans) : atelier réservé aux adhérents de l'association uniquement. Attention, places limitées à 15 élèves !

Ce cours s'intitulera le « Dance Actor Studio » et il s'agira d'un mélange de théâtre et de danse.

Il donnera lieu à l'apprentissage d'une chorégraphie qui sera interprétée lors du spectacle « Pierre, papier, ciseaux » des 23 et 24 Juin 2018.

Egalement, un clip vidéo sera réalisé avec les enfants par la société « Palmer Film » : sa diffusion aura lieu lors de notre spectacle. La date du clip sera fixée ultérieurement.

Pour cette occasion, les enfants auront besoin les jours du clip, des répétitions et des deux représentations, d'une tenue en noir et blanc et en-dessous, d'une tenue fluo (vêtements de leur choix : jupe, pantalon, veste, débardeur...).

Les stagiaires devront danser pieds nus ou en chaussettes.

La nourriture est interdite dans la salle de danse du Château Ribère.

Il n'est pas possible de regarder les cours afin d'éviter tout dérangement.

La salle de danse ouvrira 15 minutes avant l'heure de stage et fermera 15 minutes après le dernier cours de la journée.

STAGE DANSE MODERNE et « DANCE ACTOR STUDIO » Dimanche 11 Mars
Règlement intérieur du stage à conserver (découper le feuillet)

- Inscriptions : Les places étant limitées, seules seront prises en compte les inscriptions accompagnées de leur règlement. Tout stage commencé est dû intégralement. En cas d'absence du stagiaire, il ne pourra être exigé de remboursement.
- Forfaits : Tous les participants doivent s'acquitter des droits d'adhésion à l'association (carte valable pour l'année scolaire en cours). Les cartes sont nominatives et les forfaits ne sont pas transférables.
- Autorisation parentale pour les élèves mineurs : Les parents des élèves mineurs doivent obligatoirement remplir et signer l'autorisation parentale de participation.
- La responsabilité des organisateurs ne pourra être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradation de biens appartenant aux stagiaires.
- Tous les stagiaires s'engagent à respecter les locaux du lieu de stage.
- L'association se réserve l'exclusivité de toutes photographies, vidéos et enregistrements sur tous supports. Les prises de vues des stagiaires pourront être utilisées par l'association dans le cadre de la promotion.
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme des cours ou d'annuler le stage si nécessaire. Dans ce dernier cas, toutes les sommes versées seront remboursées.
- En vertu de la réglementation liée au tabac, il est rappelé qu'il est formellement interdit de fumer dans les locaux du lieu de stage.
- Tous les stagiaires et accompagnateurs sont invités à prendre connaissance du présent règlement.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toute personne qui ne respecterait pas le présent règlement ou dont le comportement nuirait au bon déroulement du stage.

Horaires du stage Dimanche 11 Mars 2018

- 11h30 - 13h Danse Moderne (niveau Intermédiaire, à partir de 12 ans)
- 13h30 - 15h Danse Moderne (niveau Avancé, plusieurs années de pratique)
- 15h30 - 17h30 Dance Actor Studio (niveau Enfants, de 8 à 11 ans)